

États financiers de

MUSÉE ROYAL DE L'ONTARIO

et rapport des auditeurs indépendant connexe

Exercice clos le 31 mars 2019



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, bureau 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Tél. 905-265-5900
Télééc. 905-265-6390

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux fiduciaires du Musée royal de l'Ontario

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Musée royal de l'Ontario (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2019;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution du déficit net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;



Page 4

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada
Le 25 juin 2019

MUSÉE ROYAL DE L'ONTARIO

(Constitué en société sans capital social en vertu d'une loi spéciale du Parlement de l'Ontario)

État de la situation financière
(en milliers de dollars)

Au 31 mars 2019, avec informations comparatives de 2018

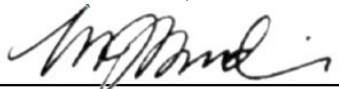
	2019	2018
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	– \$	404 \$
Placements (note 2)	24	24
Autres débiteurs	2 291	1 396
Frais d'exposition reportés et autres actifs	2 408	1 291
Montants à recevoir de la Fondation du Musée royal de l'Ontario (note 3)	1 248	–
	<u>5 971</u>	<u>3 115</u>
Actif au titre du régime de retraite (note 4)	17 801	15 443
Immobilisations (note 5)	208 346	212 112
	<u>232 118 \$</u>	<u>230 670 \$</u>

Passif et déficit net

Passif à court terme		
Dette bancaire [note 6 a)]	1 739 \$	– \$
Créditeurs et charges à payer	10 589	9 204
Produits reportés	4 246	4 332
Apports reportés (note 7)	2 550	3 272
Montants à payer à la Fondation du Musée royal de l'Ontario (note 3)	–	253
	<u>19 124</u>	<u>17 061</u>
Dette à long terme [note 6 b)]	23 634	23 734
Apports en capital reportés (note 8)	196 295	197 099
Charges à payer liées aux avantages autres que les prestations de retraite (note 4)	9 968	10 028
	<u>249 021</u>	<u>247 922</u>
Déficit net		
Fonds d'exploitation	(12 814)	(12 827)
Fonds grevé d'affectations	2 011	1 732
Fonds des immobilisations	(6 100)	(6 157)
	<u>(16 903)</u>	<u>(17 252)</u>
Engagements (note 10)		
	<u>232 118 \$</u>	<u>230 670 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

 , fiduciaire

 , fiduciaire

MUSÉE ROYAL DE L'ONTARIO

État des résultats
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019, avec informations comparatives de 2018

				2019	2018
	Fonds d'exploitation	Fonds grevé d'affectations	Fonds des immobilisations	Total	Total
Produits					
Subventions					
Province de l'Ontario	27 593 \$	(3) \$	– \$	27 590 \$	26 841 \$
Fondation du Musée royal de l'Ontario (note 3)	6 080	2 899	–	8 979	7 359
Autres	307	38	–	345	224
Amortissement des apports en capital reportés	–	–	11 857	11 857	10 825
	33 980	2 934	11 857	48 771	45 249
Revenus autogénérés					
Droits d'entrée	12 523	–	–	12 523	14 747
Événement et concession	9 562	–	–	9 562	9 558
Droits d'adhésion	4 129	–	–	4 129	3 693
Programmes et éducation	2 713	125	–	2 838	2 619
Autres	607	1 338	–	1 945	1 492
Dons	113	1 494	–	1 607	2 410
	29 647	2 957	–	32 604	34 519
	63 627	5 891	11 857	81 375	79 768
Charges					
Salaires et avantages sociaux	36 377	829	–	37 206	35 455
Amortissement des immobilisations	632	–	11 800	12 432	11 601
Frais d'administration généraux	4 520	616	–	5 136	5 481
Matériel et coût des ventes	3 899	308	–	4 207	4 960
Commercialisation et promotion	4 086	–	–	4 086	4 277
Objets et spécimens	–	2 909	–	2 909	3 204
Services publics	3 031	–	–	3 031	3 181
Réparations, entretien et aménagement d'expositions	3 701	51	–	3 752	3 018
Téléphonie, équipement et technologie de l'information	2 500	160	–	2 660	2 766
Location et baux	1 666	–	–	1 666	1 852
Fret et transport	1 679	3	–	1 682	1 653
Divers	390	394	–	784	731
Intérêts et autres charges bancaires [note 6 b)]	906	2	–	908	717
Recherche et formation	227	340	–	567	552
Réduction de valeur de la TVH à recevoir	–	–	–	–	1 514
	63 614	5 612	11 800	81 026	80 962
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges					
	13 \$	279 \$	57 \$	349 \$	(1 194) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

MUSÉE ROYAL DE L'ONTARIO

État de l'évolution du déficit net
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019, avec informations comparatives de 2018

				2019	2018
	Fonds d'exploitation	Fonds grevé d'affectations	Fonds des immobilisations	Total	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	(12 827)\$	1 732 \$	(6 157)\$	(17 252)\$	(16 058)\$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	13	279	57	349	(1 194)
Solde à la clôture de l'exercice	(12 814)\$	2 011 \$	(6 100)\$	(16 903)\$	(17 252)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

MUSÉE ROYAL DE L'ONTARIO

État des flux de trésorerie
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019, avec informations comparatives de 2018

	2019	2018
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	349 \$	(1 194) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	12 432	11 601
Amortissement des apports en capital reportés	(11 857)	(10 825)
Augmentation de l'actif au titre du régime de retraite	(2 358)	(1 940)
Augmentation (diminution) des charges à payer liées aux avantages autres que les prestations de retraite	(60)	497
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation		
Autres débiteurs	(895)	645
Frais d'exposition reportés et autres actifs	(1 117)	179
Montants à recevoir de / à payer à la Fondation du Musée royal de l'Ontario	(1 501)	1 578
Créditeurs et charges à payer	1 385	2 353
Apports reportés	(722)	(219)
Produits reportés	(86)	635
	(4 430)	3 310
Activités d'investissement en immobilisations		
Apports reçus pour les acquisitions d'immobilisations	11 053	11 766
Acquisitions d'immobilisations	(8 666)	(11 881)
	2 387	(115)
Activités de financement		
Remboursements sur la dette à long terme	(100)	(2 266)
Variations de la dette bancaire	1 739	(678)
	1 639	(2 944)
Activités d'investissement		
Variation des placements	–	153
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(404)	404
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice,	404	–
Trésorerie à la clôture de l'exercice	– \$	404 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

MUSÉE ROYAL DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019

Le Musée royal de l'Ontario (le « Musée ») est un organisme établi par la province de l'Ontario, constitué sans capital social en vertu d'une loi spéciale du Parlement de l'Ontario. Le Musée est le plus vaste musée du Canada et l'un des rares de son genre à explorer à la fois l'art et l'archéologie des cultures humaines et l'histoire naturelle. La mission du Musée consiste à susciter l'émerveillement et à promouvoir la compréhension des cultures humaines et de l'histoire naturelle.

Le Musée est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada (la « Loi ») et, à ce titre, est exonéré d'impôts. Il est ainsi en mesure de donner des reçus pour dons de charité à des fins fiscales. Le Musée doit remplir certains critères prévus par la Loi pour conserver son statut d'organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi. De l'avis de la direction, le Musée satisfait à ces exigences.

Le plan d'affaires pluriannuel ainsi que les prévisions et les projections actuelles du Musée présentés au ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport démontrent que le niveau de la facilité courante devrait être suffisant pour assurer le bon fonctionnement du Musée. Le conseil des fiduciaires et la direction continueront de suivre les progrès réalisés afin d'assurer la gestion efficace des risques pour l'organisme.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes comptables pour le secteur public du Canada, qui comprennent les normes comptables 4200 s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public (les « normes »).

a) Comptabilité par fonds

Aux fins de la présentation de l'information financière, les comptes ont été classés en fonction des fonds suivants :

i) Fonds d'exploitation

Les comptes du fonds d'exploitation servent aux programmes généraux, aux activités de financement et à l'administration du Musée. Le fonds d'exploitation présente les ressources disponibles pour répondre aux besoins immédiats, y compris le mobilier et le matériel et l'amortissement connexe.

ii) Fonds grevé d'affectations

Le fonds grevé d'affectations est constitué de fonds desquels les ressources peuvent être utilisées pour un besoin autre que pour les activités régulières du Musée.

MUSÉE ROYAL DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019

1. Principales méthodes comptables (suite)

iii) Fonds des immobilisations

Le fonds des immobilisations présente les produits et les charges liés aux bâtiments, aux améliorations apportées aux bâtiments, aux galeries et au projet Renaissance ROM (« projet ROM ») du Musée.

b) Constatation des produits

Le Musée suit la méthode du report pour comptabiliser les apports, qui comprennent les subventions et les revenus autogénérés. Les apports sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à titre de sommes à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré. Les dons sont comptabilisés selon la comptabilité de trésorerie étant donné que les promesses de dons ne représentent pas des droits ayant force exécutoire.

Les apports grevés d'affectations externes sont reportés et constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont constatées. Les apports grevés d'affectations externes pour l'achat d'un terrain sont directement portés au crédit de l'actif net. Les apports grevés d'affectations externes pour l'achat d'autres immobilisations sont reportés et amortis sur la durée de l'immobilisation correspondante.

Les droits d'adhésion sont reportés et constatés à titre de produits au cours de la période que couvrent ces droits.

Les produits découlant des droits d'entrée, des programmes du Musée et des services complémentaires sont comptabilisés comme produits lorsque les services ont été rendus ou les biens, livrés.

c) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont présentés à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement. La direction comptabilise tous les placements à leur juste valeur puisque leur gestion et leur évaluation se font sur cette base. La dette à long terme est comptabilisée au coût.

MUSÉE ROYAL DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019

1. Principales méthodes comptables (suite)

Lorsqu'elles sont significatives, les variations de la juste valeur latentes sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation et elles ne sont virées à l'état des résultats qu'au moment de leur réalisation. Les ajustements n'étant pas importants, aucun état des gains et pertes de réévaluation n'a été inclus dans les présents états financiers.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans. S'il est établi qu'ils ont subi une baisse de valeur durable, le montant de la perte est présenté dans l'état des résultats.

Les normes imposent à un organisme de classer les évaluations de juste valeur selon une hiérarchie des justes valeurs, qui comprend trois niveaux d'informations pouvant être utilisées pour évaluer la juste valeur :

- niveau 1 : des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- niveau 2 : des données observables ou corroborées par le marché, autres que les données de niveau 1, comme des prix cotés sur des marchés inactifs pour des actifs ou des passifs similaires ou des données de marché pour pratiquement toute la durée des actifs et des passifs;
- niveau 3 : des données non observables qui sont attestées par une activité faible ou nulle sur le marché et qui revêtent une importance significative pour l'établissement de la juste valeur des actifs et des passifs.

Les instruments financiers dérivés sont des contrats qui permettent d'échanger des flux de trésorerie qui sont calculés par l'application de certains taux, indices ou changements aux montants nominaux des contrats. Le Musée utilise à l'occasion des swaps de taux d'intérêt pour gérer les risques liés aux variations des taux d'intérêt et des contrats de change à terme pour gérer les risques liés aux fluctuations des taux de change.

Aux 31 mars 2019 et 2018, le Musée n'avait aucun instrument dérivé.

MUSÉE ROYAL DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019

1. Principales méthodes comptables (suite)

d) Frais d'exposition reportés

Les frais d'exposition sont reportés jusqu'à ce que les expositions soient ouvertes au public; ils sont alors passés en charges dans l'exercice au cours duquel les expositions auxquelles ils se rapportent ont lieu.

e) Avantages sociaux futurs

Le Musée offre des régimes de retraite et d'autres avantages futurs à la quasi-totalité de ses retraités et salariés. Ces avantages futurs englobent un régime de retraite agréé à prestations déterminées et un régime de retraite complémentaire à prestations déterminées qui sont fonction d'une formule qui tient compte du salaire et des années de service, un régime de retraite complémentaire à cotisation déterminée qui est fonction de la portion du salaire qui n'est pas admissible aux termes du régime agréé, ainsi que des prestations postérieures à l'emploi pour soins de santé et soins dentaires. Les régimes de retraite complémentaires et les autres avantages futurs ne sont pas capitalisés et les prestations sont versées directement par le Musée.

Le Musée participe au Régime de retraite des Collèges d'arts appliqués et de technologie (le « Régime des CAAT »). Le Régime des CAAT est un régime conjoint dont le financement est assuré par les cotisations des membres et des employeurs participants et par les revenus de placement. Le rapport annuel du Régime des CAAT comprend de l'information sur la politique de capitalisation et sur la situation financière globale du régime. Les obligations liées aux salariés actuels et aux anciens salariés du Musée représentent environ 1,2 % du total des obligations du Régime des CAAT.

La participation du Musée au Régime des CAAT est comptabilisée à titre de régime de retraite à prestations déterminées.

Le Musée comptabilise ses obligations au titre des régimes à prestations déterminées au fur et à mesure que les salariés rendent les services nécessaires pour gagner les prestations de retraite, les congés rémunérés et les avantages complémentaires de retraite. Le calcul actuariel des obligations au titre des prestations constituées des régimes de retraite et des régimes d'avantages complémentaires de retraite est effectué selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services (qui prend en compte les hypothèses les plus probables de la direction au sujet de l'évolution future des niveaux de salaire et d'autres éléments de croissance des coûts, ainsi que l'âge des salariés à leur départ à la retraite et d'autres facteurs actuariels).

MUSÉE ROYAL DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019

1. Principales méthodes comptables (suite)

La plus récente évaluation actuarielle du Régime des CAAT a été effectuée en date du 1^{er} janvier 2019. La plus récente évaluation actuarielle des ententes de prestations de retraite supplémentaires a été effectuée en date du 31 mars 2019. La plus récente évaluation actuarielle des régimes d'avantages autres que les prestations de retraite à des fins comptables a été effectuée en date du 31 mars 2018. Les évaluations actuarielles ont lieu au moins tous les trois ans.

Dans le cas des actifs du régime, les gains ou pertes actuariels résultent de l'écart entre le rendement réel de ces actifs au cours d'une période et leur rendement prévu pour cette période. Dans le cas de l'obligation au titre des prestations constituées, les gains ou pertes actuariels découlent des écarts entre les résultats réels et prévus des régimes ainsi que des modifications des hypothèses actuarielles utilisées aux fins de la détermination de l'obligation au titre des prestations constituées. Les gains ou pertes actuariels d'un exercice sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à partir du début de l'exercice suivant. Dans le cas des salariés actifs couverts par le régime de retraite, la durée résiduelle moyenne estimative d'activité au 1^{er} avril 2018 est de 9 ans pour ce qui est du régime agréé et de 1 an pour ce qui est du régime complémentaire. Dans le cas des salariés actifs couverts par le régime d'avantages autres que les prestations de retraite, la durée résiduelle moyenne estimative d'activité au 1^{er} avril 2018 est de 12 ans.

Le coût des services passés qui découle des modifications des régimes est constaté immédiatement dans la période au cours de laquelle les modifications des régimes ont lieu.

f) Immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont constatés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur leur durée de vie utile estimative comme suit :

Bâtiments	40 ans
Galeries	20 ans
Amélioration des bâtiments	5 à 10 ans
Mobilier et matériel	3 à 10 ans
Services complémentaires	10 ans

Les services complémentaires comprennent les activités de vente au détail, les activités liées au magasin et les activités de restauration.

MUSÉE ROYAL DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019

1. Principales méthodes comptables (suite)

Les immobilisations en cours de construction comprennent les frais directs de construction et les autres coûts, y compris les intérêts capitalisés. Les frais d'intérêts sont capitalisés au cours de la période de construction. Aucun amortissement n'est comptabilisé avant que les travaux de construction soient pratiquement terminés et que les actifs soient prêts à être utilisés.

g) Conversion des devises

Les conversions de devises sont comptabilisées au cours de change à la date de l'opération.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés à la juste valeur selon le cours de change à la date des états financiers. Les gains et les pertes de change latents sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'ils sont significatifs.

Dans l'exercice de règlement, les gains et pertes de change réalisés sont comptabilisés dans l'état des résultats et les soldes latents sont virés de l'état des gains et pertes de réévaluation. Les ajustements n'étant pas importants, aucun état des gains et pertes de réévaluation n'a été inclus dans les présents états financiers.

h) Objets et spécimens

La valeur des objets et des spécimens a été exclue de l'état de la situation financière. Les objets et spécimens reçus en dons sont comptabilisés comme des produits, aux valeurs calculées d'après les évaluations d'experts indépendants. Les coûts liés aux objets et spécimens reçus en dons et acquis sont passés en charges.

i) Apports reçus sous forme de fournitures et de services

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services ne sont comptabilisés que si leur juste valeur à la date de l'apport peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si les biens et services sont utilisés dans le cours normal des activités du Musée. Les apports reçus sous forme de fournitures et de services de 1 363 \$ (2 262 \$ en 2018) ont été comptabilisés à titre de produits et de charges.

MUSÉE ROYAL DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019

1. Principales méthodes comptables (suite)

j) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants constatés des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants constatés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les éléments importants donnant lieu à de telles estimations et hypothèses sont notamment la durée de vie utile des immobilisations, ainsi que les actifs et obligations liés aux avantages sociaux futurs. Les montants réels peuvent différer de ces estimations.

2. Placements

Les placements consistent en des titres privilégiés de niveau 1 dont la juste valeur s'élève à 24 \$ (24 \$ en 2018).

3. Fondation du Musée royal de l'Ontario

La Fondation du Musée royal de l'Ontario (la « Fondation ») a été constituée le 1^{er} juillet 1992 pour coordonner toutes les collectes de fonds dans le secteur privé entreprises au nom du Musée et de ses sociétés affiliées. La fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi. L'objectif de la Fondation est de mobiliser des fonds pour améliorer les expositions et les programmes grand public, la recherche, les acquisitions et les projets d'investissement.

Les comptes de la Fondation sont présentés distinctement et ne sont pas consolidés dans les présents états financiers. Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information financière de la Fondation pour les exercices clos les 31 mars 2019 et 2018 :

	2019	2018
Fonds d'administration	(1 261) \$	(10) \$
Fonds affectés disponibles actuellement	14 618	16 626
Fonds de dotation	51 286	50 477
	64 643 \$	67 093 \$

MUSÉE ROYAL DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019

3. Fondation du Musée royal de l'Ontario (suite)

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, la Fondation a octroyé 13 604 \$ (11 073 \$ en 2018) au Musée de la manière suivante :

	2019	2018
Fonds d'exploitation	6 001 \$	4 945 \$
Fonds grevé d'affections	2 899	2 380
Fonds des immobilisations (apports en capital reportés)	4 704	3 748
	13 604 \$	11 073 \$

Les subventions liées à l'exploitation comprennent des apports affectés présentés dans les apports reportés.

Les montants à recevoir de (à payer à) la Fondation ne portent pas intérêt et ne sont assortis d'aucune modalité fixe de remboursement. Ces montants comprennent le remboursement de coûts d'exploitation payés au nom de la Fondation et de subventions impayées dues au Musée à la clôture de l'exercice. Le Musée fournit gratuitement de l'espace et un certain soutien administratif à la Fondation.

MUSÉE ROYAL DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019

4. Avantages sociaux

Les informations relatives aux régimes de retraite et d'avantages autres que les prestations de retraite du Musée s'établissent comme suit :

	Prestations de retraite		Avantages autres que les prestations de retraite	
	2019	2018	2019	2018
Obligation au titre des prestations constituées	117 881 \$	111 327 \$	7 260 \$	7 318 \$
Valeur de marché des actifs du régime	139 993	130 350	–	–
Situation de capitalisation – excédent (déficit)	22 112	19 023	(7 260)	(7 318)
Perte actuarielle nette non amortie	(4 311)	(3 580)	(2 708)	(2 710)
Situation financière, actif (passif)	17 801 \$	15 443 \$	(9 968)\$	(10 028)\$

À l'état de la situation financière, l'actif au titre du régime de retraite comprend un passif de 2 102 \$ (1 612 \$ en 2018) découlant d'ententes de prestations de retraite supplémentaires.

MUSÉE ROYAL DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019

4. Avantages sociaux (suite)

La charge découlant des régimes de retraite et d'avantages autres que les prestations de retraite du Musée pour l'exercice considéré se présente comme suit :

	Prestations de retraite		Avantages autres que les prestations de retraite	
	2019	2018	2019	2018
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice considéré	1 077 \$	1 219 \$	173 \$	471 \$
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations constituées	6 253	6 046	213	291
Taux de rendement prévu des actifs des régimes évalués à la valeur marchande	(7 000)	(6 577)	–	–
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	884	694	(254)	(96)
Charge au titre des avantages	1 214 \$	1 382 \$	132 \$	666 \$

La valeur de marché des actifs du régime utilisée pour établir la charge de retraite de l'exercice suivant est de 136 868 \$ (124 475 \$ en 2018) et reflète l'atténuation des gains et pertes de placement par rapport aux rendements présumés sur une période de trois ans.

Les principales hypothèses actuarielles adoptées par le Musée afin de calculer la charge découlant des régimes sont les suivantes :

	Prestations de retraite		Avantages autres que les prestations de retraite	
	2019	2018	2019	2018
Taux d'actualisation	5,56 %	5,56 %	3,10 %	3,50 %
Taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes	5,60 %	5,60 %	–	–
Taux de croissance de la rémunération	3,00 %	3,00 %	–	–
Taux d'inflation à long terme	2,00 %	2,00 %	–	–

MUSÉE ROYAL DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019

4. Avantages sociaux (suite)

Les principales hypothèses actuarielles adoptées par le Musée pour évaluer les actifs et les passifs au titre des prestations constituées de ses régimes sont les suivantes :

	Prestations de retraite		Avantages autres que les prestations de retraite	
	2019	2018	2019	2018
Taux d'actualisation	5,45 %	5,56 %	2,90 %	3,10 %
Taux de croissance de la rémunération	3,00 %	3,00 %	–	–
Taux d'inflation à long terme	2,00 %	2,00 %	–	–

Aux fins de l'évaluation des régimes d'avantages autres que les prestations de retraite au 31 mars 2019, on a posé l'hypothèse selon laquelle la croissance moyenne pondérée du coût des prestations au titre des soins médicaux et dentaires serait initialement de 4,97 % en 2019, et ralentirait pour atteindre un taux de croissance annuel de 4,00 % après 2039.

Les autres informations sur le régime de retraite et les régimes d'avantages autres que les prestations de retraite du Musée sont les suivantes :

	Prestations de retraite		Avantages autres que les prestations de retraite	
	2019	2018	2019	2018
Cotisations salariales	3 120 \$	2 550 \$	– \$	– \$
Cotisations patronales	3 572	3 322	192	168
Prestations versées	5 752	5 383	192	168
Perte (gain) au cours de l'exercice considéré découlant de l'obligation au titre des prestations constituées	1 856	(504)	(253)	(1 896)
Rendement réel des actifs évalués à la valeur marchande	8 704	13 169	–	–

La date d'évaluation des régimes de retraite et des régimes d'avantages autres que les prestations de retraite était le 31 mars 2019.

MUSÉE ROYAL DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019

5. Immobilisations

	2019		2018	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	931 \$	– \$	931 \$	931 \$
Bâtiments	46 113	40 508	5 605	6 761
Galeries	45 436	29 316	16 120	17 118
Amélioration des bâtiments	55 399	27 157	28 242	22 951
Projet ROM				
Bâtiments	194 307	57 467	136 840	141 700
Galeries	40 629	25 066	15 563	17 634
Services complémentaires	5 723	5 723	–	–
Mobilier et matériel	11 131	6 086	5 045	5 017
	399 669 \$	191 323 \$	208 346 \$	212 112 \$

Les immobilisations comprenaient les immobilisations en cours de construction suivantes :

	2019	2018
Galeries	1 854 \$	2 463 \$
Amélioration des bâtiments	7 771	15 571
Mobilier et matériel	1 497	2 803
	11 122 \$	20 837 \$

6. Facilités de crédit

a) Le Musée a conclu un accord de crédit avec sa banque comme suit :

- i) Une facilité de crédit d'exploitation renouvelable à vue de 5 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel minoré de 10 points de base. Au 31 mars 2019, le solde de cette facilité était de 1 739 \$ (néant en 2018).
- ii) Une facilité de lettres de crédit de 2 000 \$. Aux 31 mars 2019 et 2018, le Musée n'avait aucune lettre de crédit en cours.

MUSÉE ROYAL DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019

6. Facilités de crédit (suite)

- b) Le 29 juin 2011, le Musée et l'Office ontarien de financement (l'« OOF ») ont conclu une entente modifiée qui prévoit un calendrier de paiements révisé jusqu'au 31 mars 2027. Aux termes de l'entente, le prêt est composé de deux tranches : une à taux fixe et l'autre à taux variable. En 2017, le Musée a acquitté le solde de la tranche à taux fixe de l'emprunt.

L'emprunt impayé porte intérêt au coût de financement de un an de la province d'Ontario, majoré de 150 points de base, ajusté chaque année. Le taux variable a été fixé à 3,24 % pour 2018-2019 et à 3,27 % pour 2019-2020. Aux termes de la facilité, il n'y a pas d'exigence de paiement minimal, pourvu que la facilité soit entièrement payée d'ici le 31 mars 2027.

La juste valeur de la tranche à taux variable est comparable à la valeur comptable puisque le taux fluctue selon les taux d'intérêt du marché alors en vigueur.

L'entente de crédit comporte des clauses restrictives que le Musée doit respecter. Si celui-ci ne parvient pas à respecter ces clauses, l'OOF a le droit d'exiger le remboursement du solde. Le Musée a respecté ces clauses restrictives en 2007. Il n'y a pas de clause restrictive récurrente pour l'exercice à l'étude.

Pour garantir les facilités de crédit, la Fondation s'est engagée à transférer au Musée tous ses dons non grevés d'affectations, dans certaines circonstances.

Le poste « Intérêts et autres charges bancaires » figurant à l'état des résultats comprend des intérêts de 767 \$ (593 \$ en 2018) sur la dette à long terme.

7. Apports reportés

Les apports reportés représentent les subventions qui comportent des restrictions et qui sont reportées jusqu'à ce qu'elles soient utilisées aux fins prévues.

	2019	2018
Solde à l'ouverture de l'exercice	3 272 \$	3 491 \$
Constatés à titre de produits	(3 187)	(2 818)
Montants reçus	2 465	2 599
Soldes à la clôture de l'exercice	2 550 \$	3 272 \$

MUSÉE ROYAL DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019

8. Apports en capital reportés

Les apports en capital reportés correspondent à la fraction non amortie et aux montants non dépensés des subventions et des dons reçus pour l'acquisition d'immobilisations. Au 31 mars 2019, les montants non dépensés des subventions de 10 757 \$ (10 376 \$ en 2018) sont inclus dans les apports en capital reportés. L'amortissement des apports en capital reportés est constaté à titre de produits dans l'état des résultats.

	2019	2018
Solde à l'ouverture de l'exercice	197 099 \$	196 158 \$
Amortissement des apports en capital reportés	(11 857)	(10 825)
Apports reçus pour les acquisitions d'immobilisations	11 053	11 766
Solde à la clôture de l'exercice	196 295 \$	197 099 \$

9. Risques financiers

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. Le Musée est exposé au risque de crédit relativement aux autres débiteurs, mais il s'attend à ce que les contreparties respectent leurs obligations étant donné leur cote de solvabilité élevée. Il n'y a eu aucune variation importante du risque de crédit par rapport à 2018.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Musée ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. Le Musée gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement. Le Musée prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de faire en sorte de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements. Les échéances contractuelles de la dette à long terme sont indiquées à la note 6. Il n'y a eu aucune variation importante du risque de liquidité par rapport à 2018.

MUSÉE ROYAL DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2019

9. Risques financiers (suite)

c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que les fluctuations des prix du marché, comme les taux de change ou les taux d'intérêt, aient une incidence sur les résultats du Musée ou sur la valeur des instruments financiers qu'il détient. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à maintenir les expositions au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant les rendements. Il n'y a eu aucune variation importante du risque de marché par rapport à 2018.

i) Risque de change

Le Musée est exposé à des risques financiers découlant des fluctuations des taux de change applicables aux obligations contractuelles exigibles en monnaie étrangère et de la volatilité de ces taux de change.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs ou d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les actifs financiers et les passifs financiers assortis de taux d'intérêt variables exposent le Musée au risque de taux d'intérêt. L'exposition du Musée à ce risque découle de sa dette à long terme à taux d'intérêt variable. Le Musée atténue le risque de taux d'intérêt en concluant à l'occasion des instruments financiers dérivés.

10. Engagements

Les engagements futurs du Musée aux termes de contrats de location à long terme pour du matériel sont les suivants :

2020	202 \$
2021	170
2022	162
2023	80
2024	1
